

Numéro d'entreprise:

.....

Contact Center du Service Public Fédéral Finances : tél. 0257/ 257 57 (tarif normal)

COPIE

à conserver par le contribuable

DECLARATION (n° 275.1) Exercice d'imposition 2011

(Exercices comptables clôturés le 31 décembre 2010 ou en
2011 avant le 31 décembre).

**La présente copie est uniquement destinée au contribuable et ne peut
être renvoyée pour servir de déclaration valable.**

Information bancaire

BIC
IBAN

Personne de contact

Qualité de la personne de contact
Nom
Fonction
Rue
N°
Boîte
Code postal et commune
Numéro de téléphone ou fax
E-mail

Réserves

Bénéfices réservés imposables

	Codes	Au début de la période imposable	A la fin de la période imposable
Réserves incorporées au capital et primes d'émission imposables (+)/(-)	,, ..
Quotité imposable des plus-values de réévaluation	,, ..
Réserve légale	,, ..
Réserves indisponibles	,, ..
Réserves disponibles	,, ..
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)	,, ..
Provisions imposables	,, ..
Autres réserves figurant au bilan			
.....	,, ..
.....	,, ..
.....	,, ..
Autres réserves imposables (+)/(-)			
.....	,, ..
.....	,, ..
.....	,, ..
Réserves occultes			
Réductions de valeur imposables	,, ..
Excédents d'amortissements	,, ..
Autres sous-évaluations d'actif	,, ..
Surestimations du passif	,, ..
Réserves imposables (+)/(-)	004 005 012 013,, ..
Majorations de la situation de début des réserves			
Plus-values sur actions ou parts			
Reprises de réductions de valeur sur actions ou parts antérieurement imposées à titre de dépenses non admises	006	+....., ..	
Exonération définitive œuvres audiovisuelles agréées tax shelter	008	+....., ..	
Exonération des primes et subsides en capital et en intérêt régionaux	014	+....., ..	
Exonération définitive des bénéfices provenant de l'homologation d'un plan de réorganisation et de la constatation d'un accord amiable	019	+....., ..	
Autres	007	+....., ..	
Diminutions de la situation de début des réserves	009	-....., ..	
Réserves imposables après adaptation de la situation de début des réserves (+)/(-)	010 011, ..	
Bénéfices réservés imposables (+)/(-)	020 021,, ..

Bénéfices réservés exonérés

	Codes	Au début de la période imposable	A la fin de la période imposable
Réductions de valeur sur créances commerciales	301 316,, ..
Provisions pour risques et charges	302 317,, ..
Plus-values exprimées mais non réalisées	303 318,, ..
Plus-values réalisées			
Taxation étalée des plus-values réalisées			
Taxation étalée des plus-values sur certains titres	305 320		
Taxation étalée des plus-values sur immobilisations corporelles et incorporelles	,, ..
Autres plus-values réalisées	304 319,, ..
Plus-values sur véhicules d'entreprises	306 321,, ..
Plus-values sur bateaux de navigation intérieure	311 327,, ..
Plus-values sur navires	307 322,, ..
Réserve d'investissement	308 323,, ..
Œuvres audiovisuelles agréées tax shelter	309 324,, ..
Bénéfices provenant de l'homologation d'un plan de réorganisation et de la constatation d'un accord amiable	312 328,, ..
Autres éléments exonérés	310 325,, ..
Bénéfices réservés exonérés	315 326,, ..

Dépenses non admises

	Codes	Période imposable
Impôts non déductibles	029, ..
Impôts, taxes et rétributions régionaux	028, ..
Amendes, pénalités et confiscations de toute nature	030, ..
Pensions, capitaux, cotisations et primes patronales non déductibles	031, ..
Frais de voiture et moins-values sur véhicules automobiles non déductibles	032, ..
Frais de réception et de cadeaux d'affaires non déductibles	033, ..
Frais de restaurant non déductibles	025, ..
Frais de vêtements professionnels non spécifiques	034, ..
Intérêts exagérés	035, ..
Intérêts relatifs à une partie de certains emprunts	036, ..
Avantages anormaux ou bénévoles	037, ..
Avantages sociaux	038, ..
Avantages de titres-repas, chèques sport/culture ou éco-chèques	023, ..
Libéralités	039, ..
Réductions de valeur et moins-values sur actions ou parts	040, ..
Reprises d'exonérations antérieures	041, ..
Participation des travailleurs	043 072, ..
Indemnités pour coupon manquant	026, ..
Frais d'œuvres audiovisuelles agréées tax shelter	027, ..
Primes, subsides en capital et en intérêt régionaux	024, ..
Paiements non déductibles vers certains Etats	054, ..
Autres dépenses non admises	042, ..
Dépenses non admises	044, ..

Dividendes distribués

	Codes	Période imposable
Dividendes ordinaires	050, ..
Acquisition d'actions ou parts propres	051, ..
Décès, démission ou exclusion d'un associé	052, ..
Partage de l'avoir social	053, ..
Dividendes distribués	059, ..

Détail des bénéfices

	Codes	Période imposable
Bénéfices réservés imposables (+)/(-)	(020 021), ..
Dépenses non admises	(044), ..
Dividendes distribués	(059), ..
Résultat de la période imposable (+)/(-)	060 061, ..
Résultat effectif des activités de la navigation maritime, pour lesquelles le bénéfice est déterminé sur base du tonnage (+)/(-)	, ..
Résultat effectif des activités pour lesquelles le bénéfice n'est pas déterminé sur base du tonnage (+)/(-)	062 063, ..
Eléments du résultat sur lesquels s'applique la limitation de déduction	075, ..
Avantages anormaux ou bénévoles obtenus et avantages financiers ou de toute nature obtenus	070, ..
Non-respect de l'obligation d'investir ou de la condition d'intangibilité relatives à la réserve d'investissement	071, ..
Participation des travailleurs	(043 072), ..
Subsides en capital et en intérêts dans le cadre de l'aide à l'agriculture	076, ..
Résultat subsistant (+)/(-)	077 078, ..

	Codes	Exonéré par convention	Non exonéré par convention	Belge
Répartition suivant provenance				
Résultat subsistant suivant sa provenance (+)/(-)	084 085 082 083 080 081,,, ..
Dédutions du bénéfice subsistant				
Eléments non imposables	097 096,,, ..
Revenus définitivement taxés et revenus mobiliers exonérés	099 098,,, ..
Déduction pour revenus de brevets	102 101,,, ..
Déduction pour capital à risque	104 103,,, ..
Pertes antérieures	106 105 236,,, ..
Déduction pour investissement	107,,, ..
Bénéfice subsistant suivant sa provenance	,,, ..

	Codes	Période imposable
Base imposable		
Imposable au taux normal	112, ..
Bénéfice subsistant	, ..
Bénéfice provenant de la navigation maritime, déterminé sur base du tonnage	108, ..
Avantages anormaux ou bénévoles obtenus et avantages financiers ou de toute nature obtenus	(070), ..
Non-respect de l'obligation d'investir ou de la condition d'intangibilité relatives à la réserve d'investissement	(071), ..
Participation des travailleurs	(043 072), ..
Imposable au taux réduit		
Subsides en capital et en intérêts dans le cadre de l'aide à l'agriculture, imposables à 5 %	119, ..

Pertes récupérables

	Codes	Période imposable
Solde des pertes antérieures récupérables	235, ..
Pertes récupérées	(106 105 236)	-....., ..
Perte de la période imposable	237	+....., ..
Perte à reporter sur la période imposable suivante	238, ..

Taux de l'impôt

	Période imposable
A votre connaissance, la société a droit au taux réduit
La société est soumise au taux de l'exit tax, imposable à 16,5%

Versements anticipés

	Codes	Période imposable
Cette déclaration se rapporte à un des trois premiers exercices comptables à partir de la constitution de la société qui est considérée comme petite société au sens du Code des sociétés	
Versements anticipés à prendre en considération	175, ..
Versement anticipé, premier trimestre	170, ..
Versement anticipé, deuxième trimestre	171, ..
Versement anticipé, troisième trimestre	172, ..
Versement anticipé, quatrième trimestre	173, ..
Numéro de référence attribué par le Service Versements anticipés différent du numéro d'entreprise		
Premier autre numéro de référence	176
Deuxième autre numéro de référence	177
Troisième autre numéro de référence	178
Quatrième autre numéro de référence	179

Précomptes imputables

	Codes	Période imposable
Précomptes non remboursables	186, ..
Précompte mobilier fictif	182, ..
Quotité forfaitaire d'impôt étranger	183, ..
Crédit d'impôt pour recherche et développement	184, ..
Précomptes remboursables	199, ..
Précompte mobilier réel ou fictif sur revenus définitivement taxés et sur revenus mobiliers exonérés d'origine belge d'actions ou parts, autres que bonis de liquidation ou bonis en cas d'acquisition d'actions ou parts propres	187, ..
Précompte mobilier sur bonis de liquidation ou bonis en cas d'acquisition d'actions ou parts propres, définitivement taxés	188, ..
Précompte mobilier sur revenus définitivement taxés d'origine étrangère, autres que bonis de liquidation ou bonis en cas d'acquisition d'actions ou parts propres, définitivement taxés	190, ..
Précompte mobilier sur autres bonis de liquidation ou bonis en cas d'acquisition d'actions ou parts propres	192, ..
Précompte mobilier sur autres dividendes	194, ..
Autre précompte mobilier remboursable	195, ..
Crédit d'impôt pour recherche et développement à restituer pour la présente période imposable	198, ..

Tax shelter

	Codes	Période imposable
La société est une société résidente de production audiovisuelle, dont l'objet principal est le développement et la production d'œuvres audiovisuelles, autre qu'une entreprise de télédiffusion ou qu'une entreprise liée à des entreprises belges ou étrangères de télédiffusion, qui a conclu une convention-cadre destinée à la production d'une œuvre audiovisuelle belge agréée	363

Taille de la société au sens du Code des sociétés

	Codes	Période imposable
Renseignements pour apprécier si la société doit être considérée comme une petite société		
Les données relatives à la période imposable		
La société est liée à une ou plusieurs autres sociétés au sens du Code des sociétés	268
Indiquer les données sur base non consolidée. En revanche, si la société est liée à une ou plusieurs autres sociétés au sens du Code des sociétés, indiquer les données sur base consolidée.		
Nombre de travailleurs occupés, en moyenne annuelle	267, ..
Chiffre d'affaires annuel, hors TVA	261, ..
Total du bilan	251, ..
La société répond pour la dernière période imposable aux critères de petite société	294
La société répond pour l'avant-dernière période imposable aux critères de petite société	295

Documents et relevés divers

A joindre, si le contribuable n'est pas obligé de déposer ceux-ci auprès de la Centrale des bilans de la Banque nationale

Comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexe éventuelle)

A joindre obligatoirement

Rapports à l'assemblée générale et délibérations de celle-ci

Les documents relatifs à l'exonération des bénéfices provenant de l'homologation d'un plan de réorganisation et de la constatation d'un accord amiable

Les relevés/déclaration requis par l'application des dispositions légales concernées doivent, le cas échéant, être complétés.

204.3

275B

275K

276K

276N

276P

275C

275F

275P

275R

275U

275W

276T

276W1

276W2

276W3

276W4

328K

328L

Annexes:

....., le(date)

